

Interpellation sur la transparence des coûts de fonctionnement des structures d'accueil

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers Communaux,

Par cette démarche, je demande à la Municipalité qu'elle nous informe des coûts de fonctionnement des différentes structures d'accueil pré et parascolaires, publiques ou subventionnées mises à disposition.

Je voudrais également connaître les tarifs pratiqués aux bénéficiaires avec des exemples représentatifs si ceux-ci sont en rapport avec le revenu.

Structures notamment concernées :

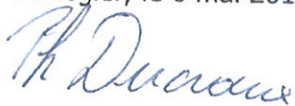
- La crèche garderie Pain d'épice actuelle et future (fondation)
- L'accueil du matin
- Les repas de midi
- Les leçons surveillées

Je pense qu'il est important que les usagers comme les Conseillers Communaux prennent conscience des efforts déployés par les collectivités publiques. Seul le coût effectif pourra à l'avenir nous orienter vers de bonnes décisions tout en répondant aux besoins. Par exemple de mieux impliquer et développer les services tels que mamans de jour, structures d'accueil privées, etc...

Je demande également que la Municipalité réponde par écrit lors de la prochaine séance du Conseil Communal ou au plus tard à la 1^{ère} séance de la nouvelle législature :

Je remercie d'ores et déjà la Municipalité pour l'attention particulière qu'elle apportera à cette interpellation.

St-Légier, le 6 mai 2011



Philippe Ducaux

